

EXEMPLE DE RÉOLUTION DE SINISTRE

FACE À UNE ASSIGNATION

POUR CONTREFAÇON, HISCOX ACCOMPAGNE ET DÉFEND SON CLIENT EN VUE DE DÉSAMORCER LA RÉCLAMATION ADVERSE

LES ACTEURS

Concurrent de notre assuré
Entreprise concurrente exploitant depuis plusieurs années un progiciel de gestion financière à destination des collectivités locales.



Entreprise assurée par Hiscox :
Editeur de logiciel dans le même domaine de la gestion financière des collectivités locales et ayant débauché des salariés de l'entreprise concurrente.

LE CONTEXTE

La contentieux : Le concurrent de notre assuré l'assigne pour contrefaçon de droits d'auteurs et concurrence déloyale, notamment au motif que les salariés transfuges auraient utilisé le travail précédemment réalisé pour copier la solution et aider notre assuré à la positionner en concurrence directe.

L'AFFAIRE



19 décembre

Assignment pour contrefaçon par lettre recommandée du conseil du concurrent

3 janvier

Hiscox mandate un avocat



19 janvier

Notre client répond à l'assignation en attaquant à son tour pour procédure abusive



27 mars

Premier procès

13 septembre

Deuxième procès

3 décembre

Le concurrent propose d'arrêter la procédure

10 décembre

Les parties se désistent mutuellement de leurs demandes

Nous arrêtons ?

Parfait !



NOUS ACCOMPAGNONS NOTRE CLIENT DANS LA PROCÉDURE JUDICIAIRE...

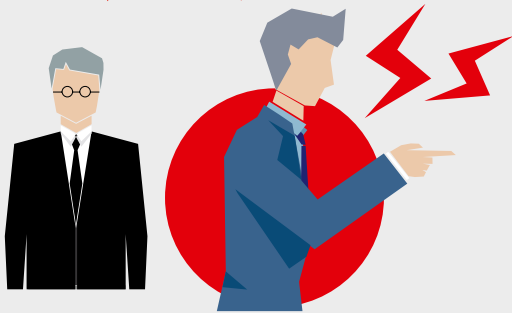
L'ACCOMPAGNEMENT D'HISCOX ET DE SES EXPERTS

LA RÉCLAMATION DU CONCURRENT DE NOTRE CLIENT

Contrefaçon !

Nous réclamons :

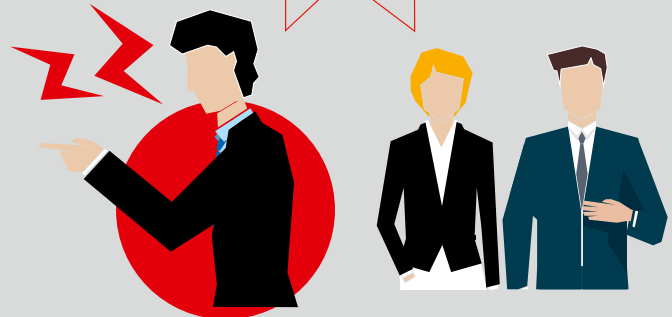
- 100 000 € de dommages et intérêts
- la destruction de la solution que vous vendez !



L'ACCOMPAGNEMENT HISCOX POUR NOTRE CLIENT

- ✓ Hiscox mandate un avocat et, sur la base des éléments du dossier – et notamment du fait que ce logiciel représente 90% de l'activité de notre assuré – décide de formuler **une demande reconventionnelle pour procédure abusive.**

Procédure abusive !



- ✓ Après 12 mois de procédure et plusieurs jeux de conclusion, le concurrent se rapproche de notre assuré et propose de trouver une issue amiable : **Les parties se désistent mutuellement de leurs demandes.**
- ✓ Hiscox prend en charge les frais de défense.

LA RÉOLUTION



Hiscox accompagne et défend son client avec une argumentation et une tactique adéquate qui permet de « désamorcer » la réclamation adverse et de trouver une solution amiable.